HAL
open science

Un bilan environnemental de la décennie progressiste en Amérique du sud (2003 -2019)

Pierre Gautreau

To cite this version:

Pierre Gautreau. Un bilan environnemental de la décennie progressiste en Amérique du sud (2003 -2019). L'Amérique latine, pp.191-201, 2021. hal-03394423

HAL Id: hal-03394423

https://hal.science/hal-03394423v1

Submitted on 22 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Citation : Gautreau P. 2021. Un bilan environnemental de la décennie progressiste en Amérique du sud (2003 – 2019), in : Pires Negrão (dir.), *L'Amérique latine*, Paris, Ellipses : 191-201.

Un bilan environnemental de la décennie progressiste en Amérique du sud (2003 – 2019)

Pierre Gautreau

Professeur de Géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Laboratoire PRODIG

pierre.gautreau@univ-paris1.fr

Le début du XXI siècle voit arriver au pouvoir dans la majorité des pays sud-américains des coalitions qualifiées de « progressistes ». Bien qu'alliées à des groupes de centre-droit voir de droite, elles sont emmenées par des partis de gauche, et cette période marque pour beaucoup d'observateurs le signe d'une maturité démocratique du continent, qui connaît enfin des alternances sans heurts. A grands traits, cette « décennie » commence en 2003 avec l'élection de Lula da Silva au Brésil, et s'achève avec la déposition d'Evo Morales par un coup d'état à la fin de 2019 en Bolivie. Ce chapitre propose d'analyser le bilan environnemental de cette période, en examinant les grandes lignes des politiques environnementales, mais surtout la façon dont la question environnementale a été traitée par ces coalitions au pouvoir, et ce qu'elle révèle des difficultés à gouverner des sociétés en mutations dans un monde globalisé où cette thématique est devenue centrale.

Par « bilan », je ne propose pas ici de mesurer l'adéquation plus ou moins grande des réalisations par rapport au « développement durable », une notion située géographiquement et politiquement. Je cherche plutôt à pointer les façons dont les sociétés et les gouvernements sud-américains ont formulé ces questions environnementales, ont tenter d'innover ou ont échoué à appliquer leurs programmes en la matière. L'Amérique latine est un continent riche en propositions alternatives pour repenser le rapports de humains à la Nature, et une longue histoire de conflits pour les ressources a alimenté les réflexions de nombreux groupes mobilisés qui ont participé au tournant politique du début des années 2000. Mais comment cette mobilisation environnementale s'est-elle traduite concrètement une fois arrivés au gouvernement ? C'est ce que les pages qui suivent tentent d'esquisser.

1. Les critiques à l'extractivisme néolibéral, un des moteurs de la prise du pouvoir

Les gouvernements progressistes n'accèdent pas par hasard au pouvoir au début du XXIe siècle en Amérique du sud. Des alliances sociales et politiques mûries depuis la fin des dictatures, fortifiées dans les luttes contre les effets de l'ajustement structurel initié à la fin des années 1980, permettent enfin à une « gauche » élargie de diriger le destin de la majorité des pays du sous-continent. Dans cette accession au pouvoir, les questions environnementales ont joué un rôle d'enrôlement de forces sociales, qui les plaçaient questions parmi l'éventail de droits à fortifier ou à créer : reconnaissance du multiculturalisme et des droits autochtones, égalité de genre, participation politique, amélioration des conditions des travailleurs ruraux, etc. Dans ce contexte, les critiques à « l'extractivisme » ont permis de cristalliser et d'unifier des acteurs d'horizons variés, ancrés dans des territoires disparates, urbains

et ruraux, isolés ou centraux, et facilité des coalitions temporaires entre classes moyennes et populaires autour d'enjeux plus consensuels que ceux, par exemple, de la redistribution des richesses.

Vocable flou, la notion d'extractivisme est connotée négativement dans l'Amérique hispanique, à contrario du Brésil où elle renvoie au contraire à une gestion locale et précautionneuse des ressources[1]. L'extractivisme comme notion critique, c'est d'abord une économie d'enclave qui caractérise le continent depuis sa colonisation, une dépendance à des puissances métropolitaines hitoriques ou en émergence (Chine), et qui évoque la complicité d'élites nationales avec un système rentier dont souffre l'immense majorité de la population. Avec les ajustements structurels des décennies néolibérales, de la fin du XXe siècle, le sens donné par ses critiques à l'extractivisme s'élargit : il correspond désormais à un approfondissement de la dépendance issu de la casse des maigres filets sociaux et des éléments de souveraineté industrielle bâtis dans les années 1950-1970 sous les coups des dictatures. Surtout, il se pare d'une dimension environnementale, puisqu'outre ses effets sociaux et politiques -corruption, appauvrissement, violences- on souligne désormais ses effets écologiques, et plus largement son impact sur la santé des populations, la déstructuration de groupes ruraux et/ou autochtones, dans les zones où les frontières agricoles, minières, sylvicoles, avancent (Svampa, *Debates latinoamericanos. Indianismo, desarrollo, dependencia y populismo*). Cette environnementalisation du terme permet enfin de connecter les luttes sociales internes aux pays du continent aux arènes internationales, de montrer la continuité entre nouvelles dépendances et dégradation de la Planète. On comprend donc pourquoi les coalitions progressistes ont pu capitaliser sur ces critiques anti-extractivistes, tant en interne comme moyen de convergence entre des acteurs hétérogènes, qu'à l'extérieur en convaincant leurs partenaires diplomatiques que leur arrivée au pouvoir allait aider la communauté internationale à résoudre des enjeux écologiques globaux.

Plusieurs conflits emblématiques des années 1990 ont ainsi amorcé ce mouvement de capitalisation et d'unification politique. Déjà, à la fin des années 1980, le mouvement lancé par Chico Mendes au Brésil avait tissé des ponts entre luttes rurales et défenseurs de l'environnement, ponts qui se fortifient après son assassinat en 1988. En Bolivie, la guerre de l'eau de 2000 à Cochabamba symbolise la capacité de la population à reprendre en main des services publics capitaux, contre les politiques de privatisation fomentées depuis l'état central (de Gouvello et Fournier). En Uruguay, les référendums d'initiative populaire de 1992 puis de 2004 permettent de limiter le passage au privé de plusieurs entreprises nationales et de faire de l'eau un bien public dont l'état devrait être le seul gestionnaire. En Uruguay toujours, l'opposition de gauche critique avec force l'installation progressive d'industries de cellulose pour papier depuis 1987, qui exploitent des centaines de milliers d'hectares d'eucalyptus dans le pays, impactent négativement le développement rural et échappent à l'impôt car elles sont situées en zones franches. En Argentine enfin, plusieurs conflits en zone minière initient de nouvelles formes de revendications populaires, locales et centrées sur le droit à un environnement sain (Merlinsky).

Ces conflits ont démontré aux forces politique de gauche que l'environnement constituait désormais un nouveau champ de luttes, dans lequel des victoires pouvaient être arrachées malgré un contexte national adverse, grâce à des mobilisations de résidents ancrés dans leurs territoires. Plus largement, ces conflits anti-extractivistes ont témoigné d'un glissement des modes de protestation populaires, moins attachés aux revendications de classe propres aux années 1960-70 qu'aux conditions de vie locale et à l'autonomie politique (Svampa, *Cambio de época*). Cette demande d'autonomie a été fortement marquée dans l'Argentine urbaine de la fin des années 1990 et de la Bolivie rurale et

[1] Au Brésil, la notion d'extractivisme a une connotation plutôt positive, liée aux activités des populations dites « traditionnelles » (autochtones, *quilombolas* et *ribeirinhos*) et non aux entreprises ou à l'État néolibéral. C'est le cas notamment des *seringueiros,* ces ouvriers qui extraient le latex de l'hévéa, dans l'État d'Acre en Amazonie, et qui furent dirigé par Chico Mendes puis Marina Silva.

autochtone, qui trouvent dans le refus des privatisations des services publics essentiels comme l'eau une plateforme pour revendiquer plus largement une décentralisation du pouvoir, perçue comme principale garante de l'amélioration des conditions de vie.

Cependant, ce processus de facilitation de coalitions politiques grâce à la question environnementale a été d'emblée traversé d'ambiguïtés et de malentendus, dont les conséquences joueront sur l'affaiblissement des gouvernement progressistes au cours de la décennie 2010. Le premier malentendu a été celui du sens à donner aux conflits locaux et à la revendication d'autonomie de gestion des ressources qui les accompagnait. Ces conflits ne représentaient pas seulement une des rares formes efficaces de contrer les effets du néolibéralisme dans le contexte politique de la fin du XXe siècle, une modalité d'action qui aurait donc dû logiquement être abandonnée une fois le pouvoir pris au niveau national. Ils représentaient de fait un mouvement bien plus profond de demandes de renouvellement de l'action politique, au-delà des partis, qui certes reconnaissait toujours l'importance régulatrice de l'état, mais désirait donner au niveau local ou communautaire des fonctions nouvelles dans le système démocratique. Rapidement, à la fin des années 2000 cette demande d'autonomie s'est heurtée à des gouvernements progressistes mais centralisateurs, qui ont réinterprété ces mouvements locaux, territoriaux, en menace pour leurs projets nationaux de développement.

Sur un autre plan, l'institutionnalisation des politiques de conservation a constitué une seconde ambiguïté. Les années 1990 sont celles où tous les états latino-américains commencent à se doter d'institutions dédiées à l'environnement, et où leurs politiques environnementales commencent à converger (Dumoulin Kervran) autour de formes spatiales et d'administrations similaires : les aires protégées , ministères de l'environnement. Certains, comme le Brésil, ont anticipé le mouvement. Dès 1988, la nouvelle constitution issue du pacte politique mettant fin à la dictature institue tout un système administratif dédié à ces questions. Dans ce système, conservation de la nature et reconnaissance du multiculturalisme vont de paire, les territoires autochtones étant conçus comme des espaces d'autonomie, mais aussi comme des pièces centrales de la politique nationale de conservation. D'autres, comme l'Argentine en 1994, intègrent dans leurs nouvelles constitutions le droit à un environnement sain, la nécessité de la conservation de la biodiversité, et un ensemble de mesures directement inspirées de la convention de Rio 1992. Dans ce cas, l'ambiguïté tient au fait suivant : les forces de gauche ont d'emblée appuyé ce processus régional d'institutionalisation des politiques environnementales, car il était perçu comme un frein aux atteintes à l'environnement fomentées par l'économie extractiviste. Mais elles n'ont guère souligné le fait qu'il s'agissait, in fine, d'un processus néolibéral imposé : dans la plupart des pays du continent, la mise en place de telles institutions et territoires de conservation était une des conditions à l'octroi de prêts par les bailleurs de fonds internationaux. Cette imposition d'un modèle international de conservation de la nature a notamment concentré les fonds de l'aide multilatérale et les fonds privés sur les questions de biodiversité, dans des espaces périphériques, au détriment de questions environnementales plus urgentes comme les effets sanitaires de l'agrobusiness, l'assainissement urbain, ou la résorption de l'habitat informel (Dumoulin Kervran). C'est ainsi que des acteurs foncièrement néolibéraux comme les grandes ONG conservationnistes, qui ont en grande partie mis en place ces nouvelles politiques environnementales, ont été assimilés par les coalitions progressistes à des alliés inconditionnels, avant de reconsidérer leur rôle une fois le pouvoir acquis.

Mais avant que ces ambiguïtés n'occupent le devant de la scène au cours des années 2010, c'est bien sur cette capacité d'enrôlement au nom des enjeux environnementaux que jouent les forces progressistes au début des années 2000. En Bolivie, la coalition du MAS, qui porte Evo Morales au gouvernement, compte dans ses rangs un important courant « pachamamiste » (tiré du nom autochtone de la Terre-Mère, la « Pachamama ») où revendications autochtonistes et

environnementales sont intimement liées. Au Brésil, le Parti des Travailleurs intègre les revendications des travailleurs ruraux d'Amazonie portées par Chico Mendes, et la première ministre de l'environnement du gouvernement sera assumée par Marina Silva, issue de ce mouvement. En Argentine, le premier gouvernement Kirchner bénéficie aussi indirectement de cette mobilisation environnementale, en tolérant les multiples revendications locales d'autonomie politique, ancrées dans les territoires urbains et ruraux. Sans que la critique environnementale puisse être considérée comme un facteur central de la prise du pouvoir à cette période du début des années 2000, il est cependant certain qu'elle a grandement contribué à ce retournement politique régional.

2. L'environnement, un champ d'innovation politique

A bien des égards, la seconde moitié des années 2000 ouvre une décennie d'innovations tous azimuts en matière d'environnement. D'un point de vue spatial, la principale concerne l'incorporation des agrosystèmes au champ de la conservation de la nature. Alors qu'auparavant seules les aires protégées faisaient l'objet de mesures importantes de conservation, les pays sud-américains se dotent d'instruments juridiques pour contrôler et sanctionner les pratiques agricoles illégales, notamment de déboisement, mais aussi afin de réguler les pratiques elles-mêmes, épandages, labours, rotations culturales (Gautreau et al.). L'Uruguay oblige à partir de 2008 ses grands agriculteurs à établir des rotations de cultures afin d'éviter l'érosion des sols liée aux monocultures (soja, tournesol). L'Argentine adopte en 2007 une loi forestière qui implique un zonage de ses massifs, tandis que le Brésil (2012) et la Bolivie (2013) se dotent de lois censées permettre le reboisement des exploitations agricoles ayant outrepassé les quotas autorisés de déforestation (entre 20 et 80% de la parcelle au Brésil).

Dans cette démarche, cartographies numériques en ligne et imagerie satellitale sont mobilisées pour vérifier le respect des engagements des agriculteurs. Elles accompagnent donc la seconde grande innovation environnementale de la période, celle de l'information : peu ou prou, tous les pays se dotent de plateformes numériques de données ouvertes (Open Data), dont la finalité est à la fois d'assurer la transparence de l'action publique, mais aussi de doter les citoyens de moyens de contrôler par eux-mêmes l'état de leur environnement. Le droit à l'information environnementale, à la participation et à l'accès à la justice en matière d'environnement est progressivement reconnu dans différents pays, et fait même l'objet d'une convention régionale (Convention de Escazú) entrée en vigueur en 2021 après plusieurs années de négociations[2] (Gautreau, *La Pachamama en base de données. Géographie politique de l'information environnementale*.).

Dans le champ de la biodiversité, les changements de paradigmes sont encore lents, et la biodiversité ordinaire ne fait toujours pas l'objet de mesures particulières à la différence de ce que met en place l'Europe depuis la fin des années 1990. Par exemple, les formations herbacées des Pampas et des Campos de l'Argentine, de l'Uruguay ou du sud du Brésil, bien que constituant un biome rare et menacé, ne sont presque pas protégées par les législations de ces pays. Cependant, certaines formations forestières ou de savanes jusqu'ici négligées acquièrent enfin le statut d'écosystèmes à conserver de statut mondial. C'est le cas des *Cerrados* brésiliens, ou des forêts sèches du Chaco Argentin, où les taux de déforestation dépassent largement ceux des forêts humides du continent. Les années 2010 marquent en la matière une véritable « invention » de ces écosystèmes (Aubertin et Pinton), au sens où ils prennent place dans les débats et l'action publics, après des siècles de désintérêt pour leur devenir.

[2] Cette convention, élaborée sur le modèle de la convention européenne de Aarhus (ratifiée en 1998), innove notamment par l'insistance portée sur le besoin de protéger les défenseurs de l'environnement, en référence aux violences dont ils font fréquemment l'objet sur le continent.

Dans la région, Equateur et Bolivie se singularisent initialement par des tentatives de renversement du paradigme de conservation occidental, impliquant de modifier les institutions, les pratiques et les valeurs collectives en la matière. Durant la première mandature d'Evo Morales (2006-2010), la réforme de la Constitution implique une nouvelle prise en compte de la Terre-Mère, la Pachamama, dans les politiques publiques, tandis que le « Buen Vivir » est censé être la notion qui va reconfigurer ces politiques, et plus largement les relations des Boliviens à leur environnement. Un nouvel aménagement du territoire est censé en découler, calqué non plus sur des limites administratives mais sur celles de systèmes socio-écologiques nommés « sistemas de vida ». En Equateur, la mutation juridique est plus profonde, dans la mesure où elle implique une reconnaissance de droits à la Terre-Mère (Vanhulst et Beling).

De façon moins spectaculaire mais sans doute plus décisive, les premières années des gouvernements progressistes sont marquées par le renforcement de mécanismes plus collégiaux et participatifs de décision en matière d'environnement. Au Brésil et en Argentine, des organismes prévus par les nouvelles constitutions de 1988 et 1994, peu actifs jusqu'alors, travaillent intensément : c'est le cas des Conseils Fédéraux de l'Environnement, chargés de fixer des règles communes pour ces deux grands états fédéraux. Bien que cela puisse être contre-intuitif, la multiplication des conflits environnementaux au début du XXe siècle peut être en partie interprétée comme le signe d'une place plus grande accordée aux mouvements locaux dans les débats environnementaux, mouvements globalement mieux informés et moins réprimés que durant les décennies antérieures.

Ceci étant dit, il est nécessaire d'apporter deux nuances de taille à cette idée d'innovations « progressistes » en matière d'environnement. La situation varie radicalement entre pays. Le Brésil acquière sur la période un statut international de défenseur de l'environnement, en étant le seul état de la région à réussir à faire baisser drastiquement les taux de déforestation[3]. Riche d'institutions de recherche très actives et relativement bien dotées financièrement (Institut National de Recherche Spatiale, universités…), le pays réussit à être autonome dans la production de statistiques environnementales, de cartographie de déforestation, selon des méthodes reconnues pour leur sérieux et qui permettent au Brésil d'occuper une position importante dans les arènes internationales comme les COP-Climat. A contrario, les pays voisins ne connaissent pas de succès notables dans le contrôle de la déforestation, dans la répression des délits environnementaux, ou l'amélioration des mesures de préservation de la santé des populations face aux pollutions. Considérée par le Brésil comme un enjeu géopolitique lui permettant de s'affirmer sur la scène internationale, la question environnementale est largement restée à l'arrière-plan des politiques nationales de ses voisins, à l'instar d'une Argentine qui ne se dote d'un ministère de l'environnement qu'en… 2018 !

La seconde nuance à apporter à ce tableau d'innovations tient au rappel que nombre de celles-ci ont été amorcées avant l'arrivée au pouvoir des gouvernements progressistes, bien souvent en pleine période néolibérale. En effet, le processus de néolibéralisation de l'Amérique du sud a connu comme ailleurs des inflexions dès le début des années 1990, visant à corriger les effets les plus dramatiques des ajustements structurels[4]. C'est la loi de participation populaire de 1994 en Bolivie qui va doter les communautés rurales et autochtones de capacités autonomes de gestion locale des ressources, tandis que la réforme forestière de 1996 attribue une partie des forêts des Terres Basses à des groupes de résidents, qui en deviennent les gestionnaires. En Argentine, l'agroécologie est mise au service de la lutte contre la faim grâce au programme ProHuerta, qui développe l'auto-production familiale en

[3] Cette réduction a été obtenue grâce à un faisceau d'actions convergentes alliant répression, surveillance satellitaire, et mesures de restrictions du crédit agricoles aux exploitants des communes où la déforestation était la plus forte (Letourneau).
[4] Il s'agit du « roll-back » (Morange et Fol).

milieu rural mais aussi urbain. Quant au développement des capacités de contrôle par satellite de la déforestation au Brésil, il répond à une logique de souveraineté initiées dans les années 1970[5] (Rajão).

3. Entre désillusions et conflits environnementaux, l'environnement comme ligne de fracture au sein des progressismes

Cet ensemble d'innovations ne doit cependant pas masquer le fait que sur le fond, les changements dans les politiques publiques environnementales et les modèles économiques extractivistes sont minimes. A court terme, c'est la hausse brutale du prix des commodités agricoles et minières entre 2000 et 2014 qui va inciter les gouvernements à ne pas changer un système qui, dans cette conjoncture favorable, fournit des devises en abondance : ce nouveau cycle extractiviste, qui s'achèvera rapidement après la crise de 2008, va permettre de soutenir des politiques redistributives qui feront sortir de l'extrême pauvreté des pans entiers des pays concernés. Les années 2000-2010 voient donc un essor marqué des frontières agricoles, sylvicoles (à vocation papetière), pastorales, ainsi qu'une ouverture croissante de sites miniers. La part des matières premières non transformées dans les exportations augmente, tandis que l'industrialisation nationale stagne ou régresse : on parle alors de « re-primarisation » des économies régionales. Sur la scène internationale, les images de la Bolivie ou de l'Equateur comme pionniers d'une réinvention du rapport à la Nature se ternissent quand il devient évident que les modèles économiques fondés sur les investissements directs étrangers et l'exploitation des ressources par des transnationales ne sont guère modifiés. Initialement opposé au régime d'exemptions fiscales dont bénéficiaient les entreprises papetières en Uruguay, le *Frente Amplio* au gouvernement les défend avec véhémence lorsqu'un conflit éclate avec les résidents de la côte argentine, opposés à la construction des usines côté uruguayen[6]. Au Brésil enfin, la déforestation repart à la hausse à partir de 2014, sous le troisième gouvernement du Parti des Travailleurs (Dilma Roussef).

Cette absence de mutation radicale dans le rapport à l'environnement est liée à de multiples causes, la première tenant aux profondes structures d'exploitation économiques héritées de l'histoire du continent. Les élites agraires nationales conservent des positions centrales à tous les niveaux de pouvoir, des parlements des provinces du nord en Argentine aux plus hauts échelons de l'état fédéral brésilien, bloquant ou assouplissant les principales tentatives de régulation de leurs activités. Dans de vastes parties des territoires de l'agrobusiness, comme les Pampas argentines, l'appui social à ce modèle agricole dépasse d'ailleurs les plus gros exploitants pour toucher des agriculteurs plus modestes, et tous les métiers d'appui à la production agricole des « agrovilles » de ces campagnes. En témoigne notamment le « conflicto del campo » en 2008, une mobilisation opposée à l'augmentation des impôts à l'exportation du soja par le gouvernement de Cristina Kirchner, où plusieurs catégories rurales a priori antagonistes se sont pour l'occasion alliées contre le gouvernement (Barsky et Dávila). Ces conditions rendent extrêmement difficile la politisation et le traitement public de questions sanitaires graves, telles que les maladies liées à l'exposition aux produits phytosanitaires massivement utilisés dans ces territoires, où élever la voix pour demander des changements équivaut à se mettre en marge de la société locale.

Les récentes dictatures ont ajouté à ces héritages des systèmes qui perdurent en démocratie « progressiste ». Au Chili, l'industrie papetière montée de toutes pièces par le régime de Pinochet dans

[5] La véritable nouveauté apportée par le gouvernement Lula sur ce sujet a été la mise en accès libre des données d'observation à partir de 2006, alors que seules des synthèses statistiques étaient disponibles auparavant.
[6] Pour une vision complète de ce conflit, voir (Gautreau, « L'expansion sylvicole dans le Río de la Plata »)

les années 1970, par spoliation de terres paysannes et autochtones (Mapuches), reste un des fleurons de l'industrie nationale malgré les énormes tensions qu'elle crée et ses effets écologiques. Ses entreprises investissent la région, achetant des terres à planter d'arbres et construisant des usines en Argentine, au Brésil ou en Uruguay (Gautreau, *Forestación, territorio y ambiente 25 años de silvicultura transnacional en Uruguay, Brasil y Argentina*). A Buenos Aires, la réforme de la gestion des ordures s'avère quasiment impossible, car tenue par des réseaux montés là aussi pendant la dernière dictature . Plus simplement, la dépendance à des acteurs transnationaux pour exploiter ou transformer les ressources du pays, notamment en matière énergétique et industrielle, freine les tentatives de réguler leurs impacts environnementaux. Surtout, c'est la nécessité de dégager à court terme des excédents pour financer des mesures sociales et s'ancrer politiquement qui incite par pragmatisme à ne pas entrer en conflit avec des acteurs économiques puissants. C'est la raison pour laquelle le gouvernement Morales va très rapidement faire baisser les tensions avec les élites agraires de l'Oriente qui ont marqué le début de son mandat, élites qui sont aussi des opposantes politiques déterminées et auxquelles il fait de multiples concessions. Le contexte de hauts prix des commodités permet par ailleurs de financer ces mesures sociales en recourant nettement moins à l'endettement public (voire à régler ses dettes, comme l'Argentine en 2006). Les gouvernements progressistes arguent donc que leur politique permet de regagner en souveraineté tout en améliorant les conditions de vie de la population… l'environnement pouvant donc attendre.

Dès les premières années de gouvernement, des tensions vont alors se faire jour au sein des coalitions progressiste, plusieurs des ambiguïtés soulignées à la première section apparaissant alors au grand jour. Les hommes et femmes politiques de ces coalitions qui occupent les principaux postes sont en règle générale des gens formés au marxisme des années 1960-1970, et pour lesquels le productivisme est une valeur positive, l'industrialisation une étape incontournable du « développement », et pour laquelle la participation de grands acteurs néolibéraux doit être tolérée comme un mal nécessaire. En Bolivie tout particulièrement, cette position s'impose rapidement face au courant « pachamamiste », accusé d'idéalisme et donnant une importance irréaliste aux possibilités de formes alternatives de développement (Lacroix et Le Gouill). Par ailleurs, le gouvernement Morales adopte très vite une posture centralisatrice, républicaine et jacobine, qui se heurte clairement avec les orientations pro-autonomies de la nouvelle constitution de 2009. Pour le gouvernement, la justice sociale passe par un traitement égalitaire des territoires et des citoyens. On comprend alors les difficultés à articuler cette position avec les demandes d'autonomie de décision, de gestion des ressources, des territoires, qui animent certaines portions des secteurs autochtones ou paysans du monde rural. Ceci explique notamment la très forte réduction de création de territoires autochtones sous les gouvernements Morales. Cette méfiance face aux autonomies, s'ajoute à la critique croissante de la présence des ONG internationales de conservation, perçues (souvent à raison) comme des acteurs s'ingérant dans les affaires nationales. Durant le second mandat d'Evo Morales, le divorce s'opère avec ce secteur de la conservation, qui constituait initialement un allié : le gouvernement retire à certaines ONG la gestion de certaines aires protégées, expulse en 2013 l'agence nord-américaine USAID… mais sans remplacer ces acteurs par une administration nationale efficace. La position du gouvernement étant que le système d'aires protégées est un produit de la décennie néolibérale, qui freine le développement du pays, il autorise en 2015 la prospection d'hydrocarbures dans ces aires.

Une autre ambiguïté qui se lève rapidement est celle qui concerne la régulation des atteintes à l'environnement, présentée à la section précédente comme une des innovations majeures de la période 2005-2015. Dans les faits, les instruments de contrôle mis en place sont soit vidés de leur force contraignante avant même d'être promulgués, soit appliqués de façon erratique. C'est la raison pour laquelle on peut estimer qu'ils ont pour principale fonction de verdir l'image de l'agrobusiness sud-américain sur la scène internationale, de façon à ce qu'il accède aux marchés européens ou nord-

américains (Gautreau, *La Pachamama en base de données. Géographie politique de l'information environnementale.*). L'autre fonction de ces nouvelles régulations, c'est de donner des garanties juridiques aux grands exploitants agricoles qu'ils ne seront pas poursuivis en justice pour la déforestation illégale qu'ils ont pratiquée jusqu'alors : en effet, les instruments mis en place leur permettent, une fois qu'ils ont reconnu ces pratiques illégales, de continuer à travailler en échange de la promesse de reboiser une partie de ce qui a été coupé. Un débat vif émerge à propos du sens à donner à ces nouvelles régulations, certains leur attribuant un rôle « pragmatique » et positif, qui va progressivement améliorer l'impact environnemental de l'agrobusiness (Letourneau), d'autres n'y voyant qu'un moyen déguisé d'appuyer un secteur qui contribue à la dégradation des conditions de vie des habitants, sans améliorer la souveraineté du pays. Le cas du Brésil est sans doute le plus édifiant : la réforme du Code Forestier de 2012, qui crée le « cadastre environnemental rural », est censée renforcer le contrôle de la déforestation et lance de vastes programmes de reforestation. Or, la création même de ce cadastre est l'occasion pour les lobbys de l'agrobusiness de réduire massivement les obligations de reboisement des exploitants ruraux (Soares-Filho et al.). Plus largement, les pratiques illégales se maintiennent à des niveaux élevés malgré des systèmes d'information de plus en plus élaborées, des chercheurs estimant ainsi que 20% des importations de bœuf et de soja brésiliens de l'Union Européenne a été produit sur des fermes ayant déforesté sans permis (Rajão et al.).

Ces ambiguïtés et tensions vont se multiplier au fil des ans, et générer plusieurs crises particulièrement graves. Entre l'Uruguay et l'Argentine, on voit ainsi deux gouvernements progressistes, pourtant alliés en général dans les arènes multilatérales, s'opposer diplomatiquement autour de l'installation d'usines de pâte à papier sur le fleuve frontière du Río Uruguay, entre 2007 et 2012 : le pont qui le traverse sera ainsi bloqué pendant toute cette période. Les questions environnementales deviennent ainsi des motifs de tensions géopolitiques, à l'instar des critiques à la politique hydroélectrique agressive du Brésil, qui construit des barrages à l'extérieur de ses frontières, du Paraguay au Pérou, afin de garantir sa sécurité énergétique. A l'intérieur même de chaque pays, plusieurs crises majeures ont marqué la période. En Uruguay, l'installation d'une mine à ciel ouvert de minerai de fer dans l'est du pays (projet Aratirí), déclenche un mouvement de fronde, qui voit l'alliance de circonstance de groupes de gauche et de la droite rurale, unis de façon inédite contre le *Frente Amplio* qui défend le projet (Santos)[7]. En Argentine, le gouvernement finit après 5 ans par ôter son appui aux habitants mobilisés de la frontière fluviale avec l'Uruguay opposés à la construction des usines papetières.

Mais c'est en Bolivie et en Equateur que des crises particulièrement fortes vont fragiliser les gouvernements. En Bolivie, l'appui décidé du gouvernement à la construction d'une route traversant l'aire protégée du TIPNIS se heurte en 2011 à la mobilisation de ses habitants, autochtones des terres basses. La marche de protestation de ceux-ci, en direction de La Paz, sera réprimée sévèrement par la police, d'où s'ensuivra la démission du ministre de l'environnement. Cet épisode va marquer une fracture d'avec le monde de la conservation bolivien, mais surtout avec la fédération des autochtones des terres basses, un des alliés pour la prise du pouvoir (Perrier Bruslé). Au Brésil, la démission de la ministre de l'environnement Marina Silva en 2008, estimant ne plus pouvoir s'entendre avec un gouvernement pro-agrobusiness et pro-inrastructures, montre là aussi combien l'environnement joue comme facteur de tensions au sein des progressismes.

[7] Ce projet sera finalement abandonné, notamment suite à la baisse drastique des prix du minerai de fer, qui a réduit la rentabilité de l'exploitation.

Conclusion

Ce bilan environnemental des progressismes, complexe et nuancé, permet d'éclairer certaines facettes de ces mouvements qui ont occupé le pouvoir pendant plus d'une décennie. Les changements qu'ils ont opéré en matière environnementale ont été très limités, que l'on se place dans une perspective de développement durable ou dans une perspective de renouvellement du rapport à la nature selon des valeurs et des notions autochtones. Cependant, leur éviction des gouvernements à la fin des années 2010[8] permet de souligner a posteriori et par contraste ce qui a fait l'originalité de cette période à l'échelle de la région : bien que sans réel pouvoir, les administrations environnementales se sont peu ou prou renforcées, structurées et professionnalisées ; les mouvements de protestation, au cœur des conflits environnementaux, ont été relativement moins réprimés qu'auparavant ; les droits environnementaux ont lentement acquis un statut de droits équivalents aux droits humains fondamentaux, là encore malgré une faible mise en pratique des décisions de justice en la matière ; la société est mieux informée de l'état de son environnement, grâce à une société civile active et à l'essor du numérique et du partage des données.

Le caractère limité de ces changements montre également le caractère hétérogène de ces mouvements politiques qu'ont constitué les progressismes. Les espoirs de profondes mutations des politiques environnementales au début des années 2000 étaient fondés sur une appréciation faussée de la nature de ces coalitions, où dominaient encore une approche développementaliste pour laquelle l'environnement constituait plus un problème qu'une thématique politiquement porteuse. Les concessions faites par ces gouvernements à des mesures environnementales ont donc plus relevé de contraintes politiques temporaires (ne pas se heurter aux mouvements locaux après la crise de 2001 en Argentine pour le gouvernement Kirchner) ou de nécessités diplomatiques ou commerciales internationales (verdir son agriculture pour accéder aux marchés). Et rien n'indique aujourd'hui en 2021, à l'heure où les forces de gauches sont en majorité dans l'opposition, que l'environnement occupe une position centrale dans les stratégies pour revenir aux commandes des pays de la région.

[8] Mauricio Macri est élu en 2015 à la tête de l'Argentine, Jair Bolsonaro en 2019 au Brésil, Sebastián Piñeira en 2018 au Chili, Luis alberto Lacalle Pou en 2019 en Uruguay, tandis qu'Evo Morales, tout juste réélu fin 2019, est déposé par un coup d'état.

Bibliographie

Aubertin, Catherine, et Florence Pinton. « L'invention du biome Cerrado. Economie verte et sociobiodiversité ». *Confins*, n° 17, 17, 2013, http://confins.revues.org/8218#bodyftn1.

Barsky, Osvaldo, et Mabel Dávila. *La Rebelión del Campo - Historia del conflicto agrario Argrentino*. Sudamericana, 2008. papier.

de Gouvello, Bernard, et Jean-Marc Fournier. « Résistances locales aux « privatisations » des services de l'eau : les cas de Tucuman (Argentine) et Cochabamba (Bolivie) ». *Autrepart*, vol. 21, n° 1, 2002, p. 69. *DOI.org (Crossref)*, doi:10.3917/autr.021.0069.

Dumoulin Kervran, David. « Les politiques de conservation de la nature en Amérique latine: au coeur de l'internationalisation et de la convergence des ordres politiques ». *Revista de la Cepal, Numéro spécial*, 2005, p. 71-85.

Gautreau, Pierre. *Forestación, territorio y ambiente 25 años de silvicultura transnacional en Uruguay, Brasil y Argentina*. Trilce, 2014.

---. *La Pachamama en base de données. Géographie politique de l'information environnementale.* Editions de l'IHEAL, 2021.

---. « L'expansion sylvicole dans le Río de la Plata : la dimension oubliée du conflit des usines de pâte à papier entre l'Uruguay et l'Argentine ». *Nuevo mundo mundos nuevos*, janvier 2008. *Crossref*, doi:10.4000/nuevomundo.17762.

---. « Regular as fronteiras agrícolas sul-americanas? Experiências e negociações ambientais no Chaco argentino, no Uruguai e no Rio Grande do Sul - Brasil ». *Agriculturas empresariais e espaços rurais na globalização*, par Eve-Anne Bühler et al., UFRGS Editora, 2016, p. 171-90.

Lacroix, Laurent, et Claude Le Gouill. *Le " processus de changement " en Bolivie.* Éditions de l'IHEAL., 2019. *Open WorldCat*, https://books.openedition.org/iheal/6535.

Letourneau, François-Michel. « Le Brésil maîtrise-t-il (enfin) la déforestation en Amazonie ? » *Cybergeo : European Journal of Geography*, 2015, p. mis en ligne le 10 décembre 2015.

Merlinsky, Gabriela. *Toda Ecología Es Política Las Luchas Por el Derecho Al Ambiente en Busca de Alternativas de Mundos.* Siglo XXI Editores, 2021. *Open WorldCat*, http://public.eblib.com/choice/PublicFullRecord.aspx?p=6648993.

Morange, Marianne, et Sylvie Fol. « Ville, néolibéralisation et justice ». *Justice Spatiale - Spatial Justice*, n° 6, 6, 2014.

Perrier Bruslé, Laetitia. « Le conflit du Tipnis et la Bolivie d'Evo Morales face à ses contradictions : analyse d'un conflit socio-environnemental ». *Echogeo*, 2012, http://echogeo.revues.org/12972.

Rajão, Raoni. *Objects, boundaries and joint work. The role of geographic information systems in the formulation and enforcement of deforestation control policies in Amazonia*. 2011.

---. « The Rotten Apples of Brazil's Agribusiness ». *Science*, vol. 369, n° 6501, juillet 2020, p. 246-48. *DOI.org (Crossref)*, doi:10.1126/science.aba6646.

Santos, Carlos. *Naturaleza y hegemonía progresista en Uruguay: los conflictos ambientales durante los gobiernos del Frente Amplio*. 2020.

Soares-Filho, B., et al. « Cracking Brazil's Forest Code ». *Science*, vol. 344, n° 6182, 6182, avril 2014, p. 363-64. *Crossref*, doi:10.1126/science.1246663.

Svampa, Maristella. *Cambio de época*. Clacso-Siglo Veintiuno Editores, 2008, http://fahuweb.uncoma.edu.ar/archivos/Svampa.pdf.

---. *Debates latinoamericanos. Indianismo, desarrollo, dependencia y populismo*. Edhasa, 2016.

Vanhulst, Julien, et Adrian E. Beling. « Buen Vivir: Emergent Discourse within or beyond Sustainable Development? » *Ecological Economics*, vol. 101, mai 2014, p. 54-63. *Crossref*, doi:10.1016/j.ecolecon.2014.02.017.